



Inauguration  
de l'aire de loisirs p.9

# Le Bulletin

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

## GRAND ANGLE

Budget communal 2024  
p. 10

## VIE DE LA COMMUNE

Rattachement  
à la gendarmerie de  
Saint-Martin-d'Uriage  
p.14

## VIE DE LA MÉTROPOLE

Collecte des textiles :  
2 bacs permanents  
p. 22





# Diaporama

Janvier à juin 2024

MERCREDI 17 JANVIER

## Cérémonie des vœux à la population

SALLE POLYVALENTE



SAMEDI 16 MARS

## Rencontre intergénérationnelle

RÉSIDENCE AUTONOMIE « LE VERNON »,  
Organisée par le Conseil Municipal des Enfants-Jeunes (CMEJ)



LES 22, 27, 28 ET 29 MARS

## Mois de l'énergie

En partenariat avec : Grenoble-Alpes Métropole, Résidence autonomie « Le Vernon », Association des Centres de Loisirs (ACL), Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) et un citoyen de la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat.



Fresque du climat : 29 mars



Spectacle « Raconte-moi tes lendemains qui chantent » : 27 mars



Réunion publique sur la sensibilisation au climat : 22 mars

**Le Mois de l'énergie**  
MIEUX SE CHAUFFER

MARDI 02 AVRIL

## Réunion publique : concertation préalable sur la modification n°3 du PLUI.

SALLE POLYVALENTE



**VENDREDI 05 AVRIL**

**Collecte solidaire en faveur des animaux de la SPA du Dauphiné**

PLACE DU MARCHÉ

Organisée par le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ)



**SAMEDI 06 AVRIL**

**Départ en Corse d'un groupe de seniors**

PLACE DE L'ÉGLISE

Voyage organisé par le centre communal d'action sociale (CCAS)



**JEUDI 02 MAI**

**Projection documentaire « Gardiens de la forêt, le temps des solutions » de Marc Dozier**

SALLE DE LA RICHARDIÈRE À SAINT-MARTIN-D'URIAGE

En partenariat avec la commune de Saint-Martin-d'Uriage



**VENDREDI 19 AVRIL**

**Adopte une poule – Saison 6**

CHAMP DE FOIRE

En présence de :

- Cyrielle CHATELAIN, Députée de la 2<sup>e</sup> circonscription de l'Isère
- Lionel COIFFARD, Vice-président de Grenoble-Alpes-Métropole chargé de la prévention, de la collecte et de la valorisation des déchets



**DIMANCHE 05 MAI**

**Marché aux plants et vide-greniers**

PRAIRIE D'URIAGE

Co-organisé avec l'association « Comité des fêtes » et avec la participation du CMEJ.



**MERCREDI 08 MAI**

**Cérémonie de commémoration de la Victoire du 08 mai 1945**

MONUMENT AUX MORTS

Dimanche 28 avril 2024, la commune a également commémoré la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.



**JEUDI 16 MAI**

**Concours des écoles à vélos**

GRUPE SCOLAIRE JULES BRUANT

Dans le cadre de la « Faites du Vélo » portée par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire grenobloise (SMMAG)



**MERCREDI 22 MAI**

**Fête de la nature**

FORÊT DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

En partenariat avec la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN), l'Association des Centres de Loisirs (ACL) et l'association Gentiana.



**SAMEDI 25 MAI**

**Coup de propre sur le site de l'aire de loisirs**



**SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUIN**

**Inauguration de l'aire de loisirs**

En présence de :

- Michel SAVIN, Sénateur de l'Isère
- Cyrielle CHATELAIN, Députée de la 2<sup>e</sup> circonscription de l'Isère
- Sandrine CHAIX, Vice-présidente à la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Nathalie FAURE, Vice-Présidente au Département de Isère
- Gilles STRAPPAZZON, Conseiller départemental
- Corine LEMARIEY, Conseillère déléguée à la Métropole de Grenoble
- Les maires des communes alentours
- Les élus, agents et CMEJ de Vaulnaveys-le-Haut



« Un grand MERCI à toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce beau projet. C'était une belle aventure humaine. »



# LE BUDGET COMMUNAL 2024

Voté à l'unanimité au Conseil Municipal du 4 avril, le budget 2024 met en exergue la maîtrise des dépenses de la commune et la volonté de poursuivre dans cette voie, tout en garantissant aux concitoyens un service public de qualité. Avec des recettes stables, le budget 2024 s'inscrit dans une démarche riche en investissements. En effet plusieurs projets ont été lancés, avec une gestion qui privilégie l'autofinancement.

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Rémunération du personnel, dépenses d'entretien et de fournitures (notamment des équipements communaux), frais de fonctionnement correspondant aux compétences de la commune (éclairage public, eau, propreté urbaine, espaces verts, services périscolaires, prestations de services, etc.).

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Matériel durable, financement de nouveaux projets, remboursement du capital des emprunts. Investissements portés par Grenoble Alpes Métropole (ex. : voirie, eau et assainissement) et par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise.



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services (concessions cimetière, redevances d'occupation du domaine public, ski du mercredi, restauration scolaire et autres services périscolaires...), les impôts et taxes, les dotations, les locations immobilières, etc.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

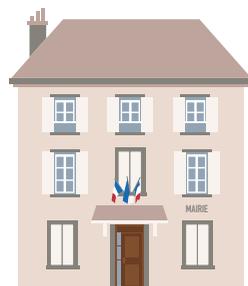
Dotations, subventions et autofinancement.

|               | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT  |
|---------------|----------------|---|
| Recettes 2024 | 3 435 839 €    | 3 098 294 €<br>dont 2 650 544 € d'autofinancement et 161 000 € de subventions |
| Dépenses 2024 | 3 435 839 €    | 3 098 294 €   |

## UN NIVEAU D'ENDETTEMENT FAIBLE

Capacité de désendettement

**3,30 ans**



Ce ratio exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette, si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible. Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales.

Le délai de désendettement (ratio de la dette sur l'épargne brute) est de 3,4 ans pour les communes rurales et de 5,7 ans pour les communes urbaines.

(source : Les finances des communes rurales – Bulletin d'informations statistiques N°170 de la Direction Générale des Collectivités Locales).

## UN TAUX D'IMPOSITION MODÉRÉ

Le Conseil municipal a voté une légère augmentation du taux de la taxe foncière bâti (+ 2%) du taux communal de 2023 et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (+ 3%).

|  | 2023   | 2024   |
|--|--------|--------|
| Taxe foncière (bâti)   | 35,96% | 36,68% |
| Taxe foncière (non bâti)   | 60,59% | 60,59% |
| Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (taux gelé depuis 2019) | 7,38%  | 7,61%  |

Pour mémoire : depuis 2023, plus aucun foyer ne paie de taxe d'habitation sur les résidences principales. En revanche, les résidences secondaires sont soumises à la taxe d'habitation. Cette année, l'État a appliqué une revalorisation forfaitaire de 3,9 % des valeurs locatives ; ces dernières servent de base de calcul pour la taxe foncière.

# ZOOM SUR LES PRINCIPALES DÉPENSES 2024 DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

|   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| <br><b>ADMINISTRATION</b><br><b>2 523 242 €</b><br>Charges à caractère général et charges de personnel   | <br><b>BIBLIOTHÈQUE</b><br><b>10 050 €</b><br>Livres/revues   | <br><b>VIDÉOPROJECTEUR SALLE POLYVALENTE</b><br><b>18 400 €</b>   | <br><b>SALLE DE BELMONT</b><br><b>6 000 €</b><br>Travaux de réfection du rez-de-chaussée                             |
| <br><b>COLOMBARIUM</b><br><b>15 000 €</b>  | <br><b>ÉTUDE SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG</b><br><b>390 000 €</b><br>« Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole », par Grenoble-Alpes Métropole | <br><b>ÉTUDE SUR LA RESTRUCTURATION DU SECTEUR DE L'ANCIENNE CASERNE</b><br><b>150 000 €</b><br>Concours de maîtrise d'œuvre (MOE) et démarrage de la mission de MOE. | <br><b>GRUPE SCOLAIRE JULES BRUANT</b><br><b>25 600 €</b><br>Mobilier & Équipement informatique pour les deux écoles |
| <br><b>ANIMATIONS CULTURELLES &amp; CÉRÉMONIES</b><br><b>20 300 €</b><br>Inauguration aire de loisirs, commémorations, vœux, forum des associations, marché de Noël, etc | <br><b>PETITE ENFANCE (SICCE)</b><br><b>150 786 €</b><br>Crèche, RPE, lieu d'accueil Bleu Citron.   | <br><b>ÉCLAIRAGE PUBLIC</b><br><b>87 850 €</b><br>Rénovation LED (phase 5)  | <br><b>ASSOCIATIONS</b><br><b>12 800 €</b><br>Subventions  |
| <br><b>SOLIDARITÉ / CCAS</b><br><b>20 000 €</b>  | <br><b>PRÉVENTION &amp; SÉCURITÉ</b><br><b>58 000 €</b>   | <br><b>CENTRE DE LOISIRS &amp; POLITIQUE JEUNESSE</b><br><b>76 000 €</b>  |   |

La majorité des dépenses s'inscrit dans les actions engagées par la commune pour la préservation du climat (Plan Climat Air Énergie).



# Services périscolaires LA TARIFICATION ÉVOLUE À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2024

Votée au Conseil municipal du 30 mai 2024, la nouvelle politique tarifaire des services périscolaires de la commune se veut plus juste et équitable. En fin d'année 2023, la municipalité a lancé une étude en faisant appel au cabinet CITEXIA, spécialisé dans l'accompagnement des gestionnaires de services publics pour l'optimisation de leur stratégie de tarification. Les tarifs seront désormais individualisés en fonction du quotient familial (QF) de la famille. Une réunion de concertation s'est tenue le 17 mai, pour présenter le projet à l'Association des Parents d'Élèves (APE).

En 2024, le coût global d'un repas est estimé à environ 12 €. La participation des familles dépendra du QF et sera comprise entre 1,95 € et 7,80 €, soit une participation de la municipalité comprise entre 10,05 € et 4,20 € par repas.

### QU'EST-CE QU'UN TAUX DE PARTICIPATION INDIVIDUALISÉ ?

Appliquer un taux de participation individualisé permet à chaque famille, en fonction de sa situation, de disposer d'un tarif spécifique. Il correspond à la part que la famille va prendre en charge par rapport au tarif maximum de l'utilisateur.

Cette tarification évite les effets de seuils et permet à chaque famille d'être tarifée en fonction de sa situation sociale et familiale. Le taux de participation, valable pour l'année scolaire N / N+1, est unique pour la famille, il s'applique sur tous les services soumis au QF.

### LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA NOUVELLE TARIFICATION

- Mieux prendre en compte les nouvelles réalités sociales et familiales
- Favoriser l'accès aux activités des familles les plus modestes
- Répondre à ces enjeux d'équité par l'application d'un taux d'effort



- Garantir une progression tarifaire équitable en fonction des ressources des usagers en abandonnant le système par tranche qui crée des effets de seuils
- Harmoniser les niveaux de participation des usagers sur les prestations proposées



| CALCUL DU TARIF USAGER   |                         |                          | GRILLE TARIFAIRE   |                         |                          |
|--|-------------------------|--------------------------|--|-------------------------|--------------------------|
| Activité   | Tpi minimum<br>QF < 550 | Tpi maximum<br>QF < 2200 | Activité   | Tpi minimum<br>QF < 550 | Tpi maximum<br>QF < 2200 |
| Restauration scolaire<br>Pause méridienne                                | 25 %                    | 100 %                    | Restauration scolaire<br>Pause méridienne                                | 1,95 €                  | 7,80 €                   |
| Restauration scolaire<br>Pause méridienne avec PAI                       | 25 %                    | 100 %                    | Restauration scolaire<br>Pause méridienne avec PAI                       | 0,98 €                  | 3,90 €                   |
| Garderie du matin  | 25 %                    | 100 %                    | Garderie du matin  | 0,81 €                  | 3,25 €                   |
| Garderie du soir<br>Départ avant 17h30<br>ou étude surveillée            | 25 %                    | 100 %                    | Garderie du soir<br>Départ avant 17h30<br>ou étude surveillée            | 1,16 €                  | 4,65 €                   |
| Garderie du soir<br>Départ après 17h30<br>ou étude surveillée + garderie | 25 %                    | 100 %                    | Garderie du soir<br>Départ après 17h30<br>ou étude surveillée + garderie | 1,40 €                  | 5,58 €                   |

Pour les réservations hors délai, ou en cas d'absence de réservation, une pénalité forfaitaire de 5,00€ est appliquée en plus du coût de l'activité. Chaque retard pour récupérer un enfant (hors délai du créneau sur lequel l'enfant est inscrit) est facturé forfaitairement au tarif de 5,00 € / enfant.

### AUTRES MODALITÉS D'APPLICATION

- En l'absence de fourniture de l'attestation de QF CAF, le tarif maximum sera appliqué.
- Les enfants faisant l'objet d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) pour allergie alimentaire et dont les parents fourniraient un panier, bénéficieront d'une exonération de 50% sur le tarif normal correspondant à leur QF.
- Dans le cas de parents séparés, un tarif individuel leur sera attribué. Chaque parent fournit une attestation de QF CAF.
- Le QF sera appliqué aux usagers extérieurs avec une majoration de 40 %. En cas de déménagement de la famille hors commune, le tarif restera identique jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.
- Des frais de dossiers d'un montant de 10,00€ pour retard de paiement (supérieur à 2 mois après l'envoi de la facture) seront appliqués en cas de relance des services administratifs.

### OUTIL DE SIMULATION



#### Simulateur de tarifs périscolaires

Afin d'assurer une meilleure lisibilité et une plus grande équité entre les usagers, la Municipalité a décidé de réviser les modalités de calcul des tarifs de la pause méridienne, des accueils de loisirs, de l'accueil périscolaire et des études surveillées. Un taux de participation individualisé, plus juste et adapté à la situation sociale des familles, a été créé. Ces tarifs sont applicables à partir de Septembre 2024.

| Activité   | TPI  | Vos tarifs |
|--|------|------------|
| Garderie du soir - Départ après 17h30 ou étude surveillée + garderie | 25 % | 1,40 €     |
| Garderie du soir - Départ avant 17h30 ou étude surveillée            | 25 % | 1,16 €     |
| Garderie du matin  | 25 % | 0,81 €     |
| Restauration Scolaire / Pause Méridienne PAI                         | 25 % | 0,98 €     |
| Restauration Scolaire / Pause Méridienne                             | 25 % | 1,95 €     |

- Pour une rentrée réussie :
- Demandez le calcul de votre QF auprès de la CAF
  - Calculez votre tarif individualisé grâce à l'outil de simulation



**Sécurité****LA COMMUNE EST RATTACHÉE  
À LA NOUVELLE BRIGADE DE GENDARMERIE  
DE SAINT-MARTIN-D'URIAGE**

Une brigade de gendarmerie, dite de proximité, a ouvert officiellement ses portes à Saint-Martin-d'Uriage le 21 février 2024. composée de dix militaires, elle couvre un secteur de 100 km<sup>2</sup>, s'étendant sur les communes de Saint-Martin-d'Uriage, Vaulnaveys-le-Haut, Revel, Chamrousse, Brié-et-Angonnes et Herbeys pour une population estimée à 15 000 personnes en dehors des périodes touristiques.



L'Adjudant-chef entouré d'une partie de son équipe

**MISSIONS  
DE LA GENDARMERIE**

- Police militaire / Police aux armées
- Liens armées-nation
- Mobilisation / Sécurité des voies de communications et itinéraires
- Mener des enquêtes judiciaires
- Recherche du renseignement de défense, pour le ministère des Armées et pour les Forces Armées
- Interventions directes
- Concours aux autorités et administrations militaires
- Participation aux OPEX (opérations extérieures)

**MISSIONS DE LA POLICE  
MUNICIPALE**

- Seconder les officiers de police judiciaire
- Informer leurs supérieurs de tous les délits, crimes ou contraventions
- Recueillir les commentaires du contrevenant lors de la rédaction d'un procès-verbal
- Constater les infractions à la loi pénale et collecter toutes les preuves nécessaires pour en découvrir les auteurs
- Rédiger des contraventions en cas de non-respect du code de la route

**MISSIONS  
COMMUNES :**

- Constater des infractions
- Rechercher et interpellier des auteurs d'infractions à la loi pénale
- Inspecter visuellement et fouiller les sacs et bagages lors d'une manifestation publique ou à l'entrée d'un bâtiment communal
- Verbaliser en cas de constatation d'incivilités
- Circulation routière
- Maintenir la salubrité publique
- Veiller à la sécurité des habitants et des biens
- Sécuriser les lieux et la population, puis contacter les secours en cas d'accident ou de catastrophe naturelle
- Maintenir l'ordre sur la voie publique lors de manifestations ou de regroupements
- Veiller à la tranquillité publique
- Interventions pédagogiques auprès des enfants des écoles de la commune

**Ressources-Humaines****BIENVENUE À :****Robin GAUTIER**

Directeur du pôle technique

Robin est arrivé le 8 janvier 2024, en remplacement de Marianne VILLALBI. Il assure la bonne gestion du centre technique et des bâtiments communaux ; il coordonne les travaux de la commune et il accompagne les projets de rénovation et d'aménagement.

Robin est diplômé d'une licence professionnelle « Conduite de travaux en construction bois » de l'Université de Grenoble. Précédemment, il a travaillé au sein de structures variées : les Affaires Culturelles de la Réunion, une agence d'architecture et d'urbanisme et un promoteur immobilier.

**Laurent PETIOT**

Agent polyvalent des services techniques



Laurent est arrivé le 29 avril 2024, en remplacement de Gilles NUGUES. Au sein d'une équipe terrain de quatre agents, il a pour principales missions : l'entretien des bâtiments communaux et des espaces verts, la propreté urbaine et la mise en place du matériel pour les manifestations municipales.

Formé dans les métiers de la mécanique industrielle, Laurent a géré sa propre société (maçonnerie, électricité, plomberie...) pendant 14 ans, puis il a travaillé pendant 5 ans dans une entreprise de terrassement, en tant que maçon pour des travaux publics.

**Justine REVEYRAND**

Responsable de la bibliothèque

Justine est arrivée le 04 avril 2024, en remplacement de Soizic LOTHELIER. Elle assure l'accueil du public, la gestion du fonds documentaire, la programmation culturelle, la communication aux usagers, la relation avec les partenaires du territoire (médiathèque départementale, écoles du groupe scolaire Jules Bruant, centre de loisirs, résidence autonomie « Le Vernon »...) et la coordination de l'équipe de bénévoles.

Diplômée d'un Master « Culture et communication », de l'Université d'Avignon, Justine a travaillé précédemment pour la ville de Romans-sur-Isère, au service Patrimoine.



« Je suis très contente de travailler dans un lieu culturel, au contact d'un public intergénérationnel. L'équipe de bénévoles est très dynamique et nous avons déjà plein de projets. »



AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024,  
LA COMMUNE  
COMPTE

**4 082**  
HABITANTS

**Solidarité****VOYAGE D'AUTOMNE POUR LES SENIORS**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise, en partenariat avec le CCAS de Briët-et-Angonnes, un voyage à Menton du 06 au 12 octobre 2024, pour les seniors de la commune âgés de plus de 60 ans ou 55 ans pour les personnes en situation de handicap.

**Programme :**

- Jour 1 : trajet aller en car (arrivée en fin de journée à l'hôtel club 3\* El Paradiso Univac)
- Jour 2 : centre historique de Menton et activités ludiques
- Jour 3 : petite balade au quartier Garavan
- Jour 4 : Italie (San Remo et Dolce Acqua)
- Jour 5 : activités ludiques ou créatives et découverte gustative
- Jour 6 : balade aux portes de l'Italie
- Jour 7 : le marché de la brocante et le jardin du palais de Carnolès
- Jour 8 : trajet retour en car

**Places limitées**

(8 places pour Vaulnaveys-le-Haut).

**Tarifs selon le revenu fiscal.**

**Renseignements et inscriptions**, suivant le règlement intérieur, jusqu'au 02 août 2024, auprès du CCAS de la commune, aux horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

**Cadre de vie****MAISONS FLEURIES**

L'équipe municipale vous invite à participer à l'opération « Maisons fleuries », une initiative pour le fleurissement des jardins, potagers, balcons, fenêtres des habitations et vitrines des commerces, qui contribue à l'esthétique de la commune.

**COMMENT PARTICIPER ?**

**Remplissez le formulaire d'inscription, avant le 30 septembre, disponible :**

- Sur le site internet de la mairie : [www.vaulnaveys-le-haut.fr](http://www.vaulnaveys-le-haut.fr).
- En mairie, aux horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- En flashant ce QR Code :



**Photographiez vos parterres, jardins, balcons, fenêtres, vitrines... visibles depuis l'espace public. Envoyez vos photos (5 maximum), avant le 30 septembre :**

- Par mail : [accueil@vaulnaveys-le-haut.fr](mailto:accueil@vaulnaveys-le-haut.fr) ;
- Ou à l'accueil de la mairie : photos déjà imprimées par le participant.

**Participez à la soirée d'exposition (la date sera communiquée ultérieurement aux participants). Cette rencontre sera l'occasion de partager vos trucs et astuces en matière de « fleurissement durable » :**

- Gestion de l'eau, mulch et paillages, etc.
- Plantes pérennes, vivaces ou indigènes, semences paysannes, fleurissement « comestible », etc.
- Intrants vertueux (zéro phyto, compost « maison », engrais et amendements organiques, ...).
- Protection des insectes pollinisateurs (zones de BZZZ,...).

**Conseil Municipal des Enfants-Jeunes****LES ACTIONS 2024 DU CMEJ****UNE COLLECTE SOLIDAIRE POUR LES ANIMAUX**

Le vendredi 5 avril, le CMEJ a organisé une collecte sur le marché au profit de la Société Protectrice des Animaux (SPA) du Dauphiné : les donateurs ont été nombreux et ont salué cette initiative !

Tout est parti d'une proposition de Sixtine qui nous a appris que la SPA du Dauphiné, installée dans la combe de Gières à Saint-Martin-d'Uriage, avait besoin d'aide, sous forme de dons en nature, pour entretenir les animaux qu'ils accueillent. Le CMEJ a donc décidé d'aider la SPA. La commission « Solidarités » s'est chargée d'organiser une collecte sur le marché du vendredi après-midi : il a fallu organiser la communication, installer le stand, accueillir les donateurs, conditionner les dons, puis les remettre à la SPA du Dauphiné.

Le résultat de la collecte a été très fructueux : aliments, produits d'hygiène, jouets, etc. Les donateurs ont été généreux et même les commerçants de proximité ont participé. Merci à tous !



Remise des dons à la SPA du Dauphiné

**FÊTE DE LA NATURE**

Le mercredi 22 mai, journée mondiale de la biodiversité, le CMEJ a organisé pour la deuxième année consécutive une action intitulée « La forêt communale, notre bien commun », dans le cadre de la Fête de la Nature, en partenariat avec la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN), l'Office National des Forêts (ONF), l'association Gentiana et l'Association des Centres de Loisirs (ACL). Une cinquantaine de participants ont pu découvrir une parcelle de notre forêt communale, comprendre son rôle et son entretien et être sensibilisés à la question de la biodiversité dans un contexte de changement climatique. Après la visite, le CMEJ a partagé un goûter offert par la MGEN et dégusté les délicieux cookies préparés par les enfants du centre de loisirs.

**APRÈS-MIDI INTERGÉNÉRATIONNEL**

Samedi 16 mars, les enfants sont allés à la rencontre des aînés à la Résidence Autonomie du Vernon pour une après-midi de partage : rires et gourmandises étaient au rendez-vous !

« Nous avons beaucoup joué aux jeux de société : Triomino, bataille... Ensuite, Julie (membre du premier CME il y a 9 ans) nous a proposé ses délicieuses crêpes et des boissons. Nous avons aussi beaucoup discuté ! Nous avons tous adoré ! Nous espérons que nous aurons à nouveau l'occasion de faire une après-midi comme celle-ci ! », nous confie Amandine.

(voir photos en page 4)

**LES AUTRES ACTIONS 2024 DU CMEJ**

- **05 mai** : animation lors du marché aux plants, au profit de l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA).
- **08 mai** : participation à la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale
- **17 mai** : rencontre avec Cyrielle CHATELAIN, Députée
- **1er juin** : participation à l'inauguration de l'aire de loisirs
- **16 juin** : participation à l'organisation de la course de draisiennes d'Uriage
- **18 juin** : réunion de clôture de la session 2023-2024 du CMEJ



## Centre de loisirs

## UN ÉTÉ RICHE EN ÉMOTIONS ET EN DÉCOUVERTES



Du 08 juillet au 02 août et du 19 au 28 août, les Jeux Olympiques s'installent sur le centre ! Pour ces vacances, les JO durent tout l'été à travers de nombreuses activités sportives et ludiques : vélo, kayak, paddle, baignade, grimpe d'arbres... L'équipe d'animation proposera aussi des temps collectifs, toujours en respectant les envies et les besoins des enfants.

Un séjour à Roissard (Trièves) est également organisé, du 29 juillet au 02 août, pour les 10-15 ans, avec au programme : piscine, acrobranche, sports de nature et co-construction.

## COMMENT INSCRIRE MON ENFANT ?

- Sur le site Internet de l'Association des Centres de Loisirs
- Directement auprès de la Directrice, Mathilde, lors de ses permanences du mardi, de 16h30 à 18h00, dans les locaux du centre de loisirs, situés au sein du groupe scolaire Jules Bruant.

## EN SAVOIR ++

Mathilde

☎ | 06 18 12 21 20

✉ | mathilde.maurice-laforge@acl-grenoble.org

🌐 | www.acl-grenoble.org

## Espace Jeunes

## LE SERVICE JEUNESSE DISPOSE D'UN NOUVEL ESPACE !

Depuis l'été 2023, Alison, animatrice, poursuit le développement du service jeunesse à destination des jeunes de la commune, âgés de 11 à 17 ans. Et depuis janvier 2024, la mairie a mis à disposition un local afin que les jeunes apprennent à s'approprier un espace collectif dont ils sont responsables : créer des règles de vie communes, gérer l'aménagement et le ménage.

Tout au long de cette première année de fonctionnement, les ados ont également pu réaliser de nombreuses activités : participation au chantier de l'aire de loisirs, initiation au kendama (bilboquet japonais), sorties variées (karting, bowling, festival de jeux de société, quizz room, cinéma, centre culturel « Cosmocéité », etc.).



## EN SAVOIR ++

Alison

☎ | 06 18 37 50 60

## ANIMATEURS

## UN JOB PASSIONNANT OU UN FUTUR MÉTIER

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la commune maintient son aide à destination des jeunes de 16 ans et + qui souhaitent passer le « Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur / Directeur » (BAFA / BAFD), pour rejoindre l'équipe d'animation du centre de loisirs. **Intéressé(e) ?** Dépose ton dossier de candidature auprès de Mathilde.

## Équipement

## UN VIDÉOPROJECTEUR À LA SALLE POLYVALENTE

En février 2024, la municipalité a mandaté la société VVTECH pour équiper la salle polyvalente d'un système de vidéoprojection avec un écran de 5 mètres par 5 mètres.



## Communication

## RENOUVELLEMENT DES PANNEAUX LUMINEUX

En mars 2024, la municipalité a renouvelé avec la société LUMIPLAN les deux panneaux lumineux à messages variables, par des écrans LED couleurs. Situés en face du groupe scolaire Jules BRUANT et sur l'avenue d'Uriage (à proximité du rond-point de la Tuilerie), ces panneaux lumineux sont réservés aux informations institutionnelles et locales.

Le règlement d'utilisation et le formulaire de demande de diffusion sont disponibles sur le site Internet de la mairie : [www.vaulnaveys-le-haut.fr](http://www.vaulnaveys-le-haut.fr) > Mes démarches > Autres > Panneaux lumineux.



## Jeunesse

## SKI DU MERCREDI : À L'ASSAUT DES PISTES DE CHAMROUSSE

Cette année encore, ce sont 111 enfants âgés de 6 à 14 ans (86 de la commune de Vaulnaveys-le-Haut et 28 de l'Association Sportive et Culturelle de Vaulnaveys-le-Bas) qui ont pu bénéficier du plaisir de la neige sur les pistes de Chamrousse. Encadrés par 11 moniteurs de l'École du Ski Français (ESF) et par des parents bénévoles, les jeunes ont pu effectuer les 7 sorties programmées. Ils ont été récompensés le mercredi 27 mars 2024 par la remise des médailles, orchestrée à la salle polyvalente par Nadine VALLIER, agent municipal, Fabienne RAMEL, bénévole, et toute son équipe.

La municipalité s'est engagée de longue date dans cette organisation qui permet aux enfants de découvrir les joies de la glisse ou de se perfectionner en ski ou en surf. La participation financière, le soutien matériel et la logistique gérés par les services administratifs, sont autant de signes de notre volonté de promouvoir l'activité sportive, en l'occurrence les sports de glisse, et la découverte de notre patrimoine naturel. C'est aussi, pour les enfants et les parents accompagnateurs, l'occasion de renforcer le lien social et de s'inscrire durablement dans la collectivité.

Cette animation, que beaucoup nous envient, est rendue possible par l'implication de tous. **Nous aurons besoin, pour que l'aventure se poursuive l'an prochain, de nouveaux bénévoles et nous vous attendons nombreux au forum des associations pour venir étoffer l'équipe et partager avec nous ces moments de loisirs ! Merci d'avance !**



Environnement

## UNE CABANE HIBOU DANS LA FORÊT DE PRÉMOL

L'avez-vous remarqué ? Niché au cœur de la forêt domaniale de Prémol, un étonnant oiseau de bois est installé au milieu des sapins ! À l'intérieur, les visiteurs y trouveront une boîte à livres, des panneaux relatant le projet depuis ses origines et même une géocache\* !

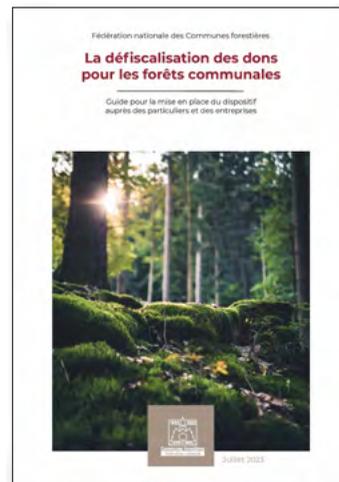
Inauguré le 18 octobre 2023, ce projet a mobilisé de nombreux acteurs de la filière locale « forêt – bois ». Quant au hibou, il sort tout droit de l'imagination des élèves de CM1-CM2 de l'école de Séchilienne, grands vainqueurs du concours « Dessine-moi une cabane » organisé par Fibois et les Cofor38, dans le cadre des Forestivités 2023.

\* Géocache = chasse au trésor pour laquelle vous devez être équipés d'un GPS.

Forêts

## DÉFISCALISATION DES DONNÉS POUR LES FORÊTS COMMUNALES

Depuis le 1er janvier 2023, les communes forestières sont éligibles au dispositif de mécénat (articles 11 et 12 de la loi n°2022-1726 du 30 décembre 2022). Ce dispositif, suivi de près par la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR), permet aux entreprises et citoyens de participer aux projets forestiers des collectivités en défiscalisant leur don.



EN SAVOIR ++

Consultez le guide « La défiscalisation des dons pour les forêts communales »  
 ✨ | [www.fncofor.fr](http://www.fncofor.fr)

Agriculture

## ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE BELLEDONNE



L'ADABEL a été créée en 1985 par des agriculteurs et des élus pour fédérer l'ensemble des acteurs agricoles du territoire autour des enjeux agricoles, tels qu'une production alimentaire locale de qualité et la préservation des paysages.

**Par votre adhésion, vous soutenez l'agriculture de Belledonne !**

De plus en plus de citoyens sollicitent les agriculteurs pour savoir comment ils peuvent aider l'agriculture du territoire et ses agriculteurs, même s'ils n'en sont pas forcément des clients.. C'est pourquoi l'ADABEL propose désormais l'adhésion aux particuliers. Bienvenue à l'ADABEL !

EN SAVOIR ++

✨ | [www.adabel.fr](http://www.adabel.fr)

QR code vers le bulletin d'adhésion



Forêt

## SCOLYTES DES RÉSINEUX : DIAGNOSTIC ET LUTTE

Les scolytes sont des coléoptères qui se développent sous les écorces des arbres. Ils sont soumis à des phases épidémiques qui peuvent être à l'origine de mortalités importantes dans les peuplements forestiers affaiblis.

Depuis avril 2021, l'essai-mage de la génération hivernante scolytes typographes est suivi via un réseau de piégeage au niveau régional. Au vu du diagnostic, un arrêté (n° 24-008) de « lutte contre les scolytes de l'épicéa commun dans les peuplements atteints » a été publié en janvier 2024. Il concerne toutes les communes de l'Isère.

**OBLIGATIONS DES PROPRIÉTAIRES**

Sur leurs parcelles forestières, les propriétaires privés ou publics en zone de « lutte obligatoire » sont tenus de prendre les mesures de nature à limiter les attaques de scolytes sur épicéas.

**Mesures curatives :**

- Faire procéder sans délai à la reconnaissance, l'abattage et à la prise en charge de leurs épicéas sur pied abritant des scolytes vivants (évacuation à plus de 5 km de tout massif forestier ou écorçage) en vue d'enrayer leur propagation de proche en proche ;

## AIDE À LA LUTTE CONTRE LE SCOLYTE DE L'ÉPICÉA EN ISÈRE

Montant d'aide forfaitaire et par foyer de moins 10 mètres cubes (10m³) de bois scolytés :

- Repérage des foyers de scolytes en forêt privée : aide de 120€ / foyer repéré et traité
- Abattage et écorçage des bois scolytés : aide de 400€ / foyer et par demi-journée d'intervention de deux entreprises de travaux forestiers (plafond de 800€ / foyer au total).

**Comment procéder ?**

Vos demandes doivent être élaborées avec le technicien du Centre National de la Propriété Forestière (CRPF), de la Chambre d'agriculture ou le gestionnaire désigné pour la forêt privée, puis transmises au Service agriculture et forêt du Département de l'Isère pour instruction, puis soumises à la décision de la commission permanente.

- À défaut faire évacuer de la forêt dans les meilleurs délais les bois scolytés secs, à des fins de prévention du risque sécuritaire d'atteinte aux personnes ;

**Mesures préventives :**

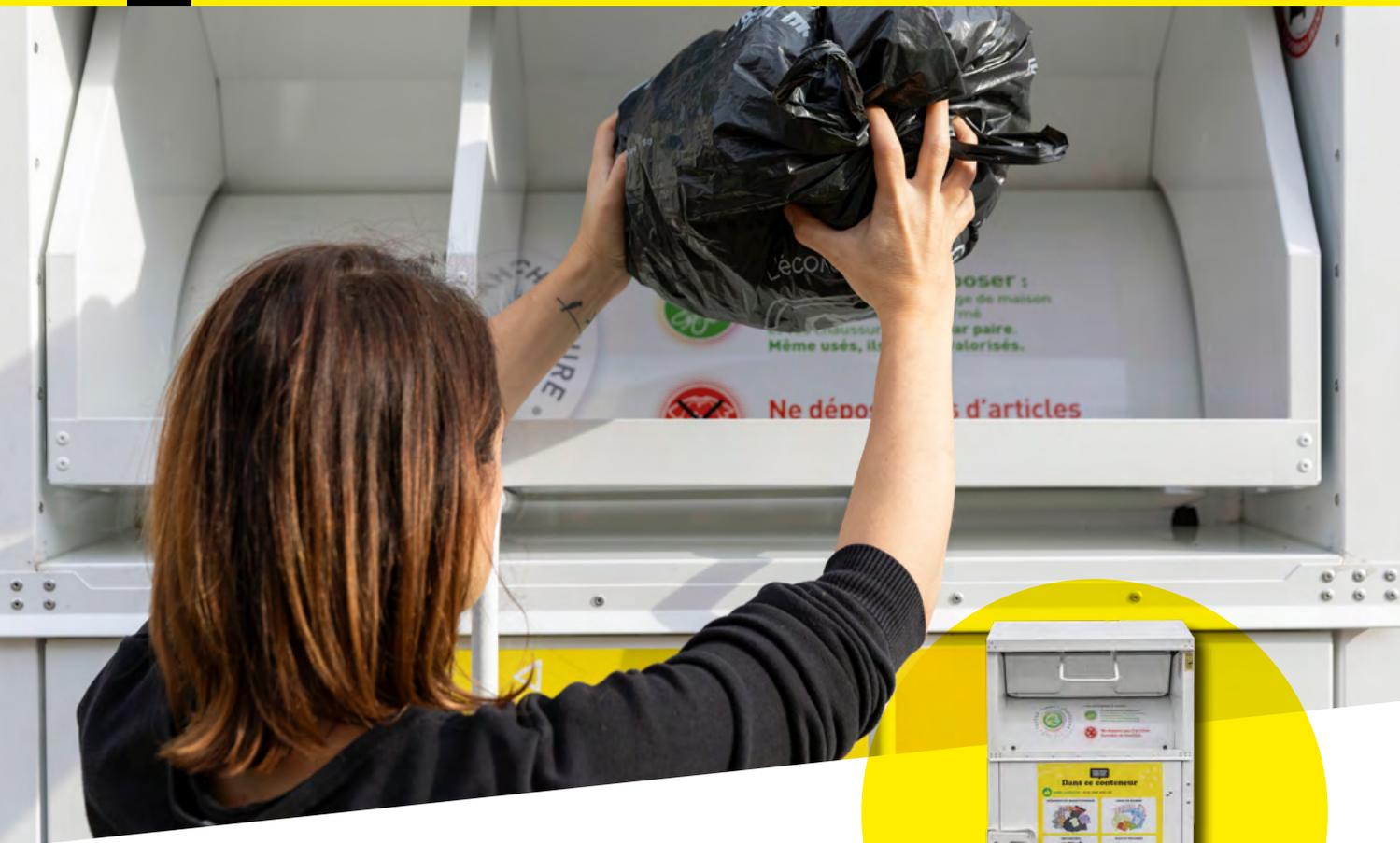
- Faire évacuer, après abattage, à plus de 5 km de tout massif forestier ou écorcer ou stocker sous aspersion les épicéas sains (non scolytés) dans toutes les coupes en cours :
  - dans les 6 semaines qui suivent leur abattage durant la période d'exploitation à risque d'avril à octobre ;
  - avant fin avril pour les exploitations de novembre à mars.

Cette dernière mesure s'applique à toutes les exploitations d'épicéas non scolytés afin d'éviter de créer des sites de reproduction favorables au développement des scolytes.



EN SAVOIR ++

✨ | [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr) > Actions de l'État > Forêt > Scolytes des résineux - diagnostic et lutte  
 ✨ | [www.isere.fr/aides-foret-et-bois](http://www.isere.fr/aides-foret-et-bois)



**Gestion du tri**

**COLLECTE DES TEXTILES : 2 BACS PERMANENTS**

La Métropole renforce la collecte des textiles grâce au déploiement de conteneurs installés dorénavant de façon permanente et renforcée sur l'espace public. À Vaulnaveys-le-Haut, les deux conteneurs seront installés, courant de l'été, sur le parking en face du groupe scolaire Jules BRUANT.

**Cette démarche vise plusieurs objectifs :**

- Collecter davantage de textiles et en assurer leur suivi et traçabilité en lien avec l'éco-organisme « Refashion ».
- Coordonner les interventions des acteurs de la collecte, qui sont nombreux à vouloir agir sur notre territoire.
- Assurer une meilleure valorisation des matières en accompagnant la structuration de la filière locale.

**LA COLLECTE EN PRATIQUE**

**Quels textiles sont acceptés ?**

Le linge de maison, les vêtements et sous-vêtements, les sacs, les chaussures, les peluches (qu'ils soient abîmés, troués, déformés ou tout simplement démodés).

**Quels textiles sont interdits ?**

Les textiles mouillés (risque de moisissure) et souillés par des produits chimiques (risque de pollution).

**Comment déposer vos textiles ?**

- Triez les vêtements, linges de maison et chaussures dont vous voulez vous séparer.
- Mettez-les dans un sac et fermez-le bien.
- Déposez le sac dans un des conteneurs à votre disposition.



**EN SAVOIR** ++

[www.grenoblealpesmetropole.fr](http://www.grenoblealpesmetropole.fr)

Mon quotidien, ma Métropole > Gérer mes déchets > Trier mes déchets > Le textile

*Vos idées motivent notre action*

**LA PÉTITION CITOYENNE : PREMIÈRE EN FRANCE DANS UNE MÉTROPOLE**

À l'avant-garde en matière de participation citoyenne notamment avec la Convention Citoyenne pour le Climat, Grenoble-Alpes Métropole entend placer 2024 sous le signe de l'innovation, en offrant un nouveau moyen d'expression démocratique, la pétition citoyenne. Les citoyens souhaitent de plus en plus participer directement et activement aux décisions politiques. Ils plébiscitent, par ailleurs, de nouvelles formes de participation et d'accompagnement. Celles-ci doivent être garantes d'efficacité : si les citoyens expriment leur point de vue, ils veulent être certains que leur mobilisation ne sera pas vaine, qu'elle sera prise en compte dans le processus de décision. La Métropole est convaincue que l'expertise citoyenne constitue une ressource essentielle pour améliorer l'action publique en continu. Soucieuse d'être toujours plus juste et démocratique, elle s'efforce à rendre les démarches de participation plus lisibles et plus accessibles pour favoriser l'implication du plus grand nombre, et donner la légitime et nécessaire place à ses habitants.

d'un débat en conseil métropolitain, sur un sujet ou une proposition d'intérêt collectif, légale, non-discriminante et de compétence métropolitaine.

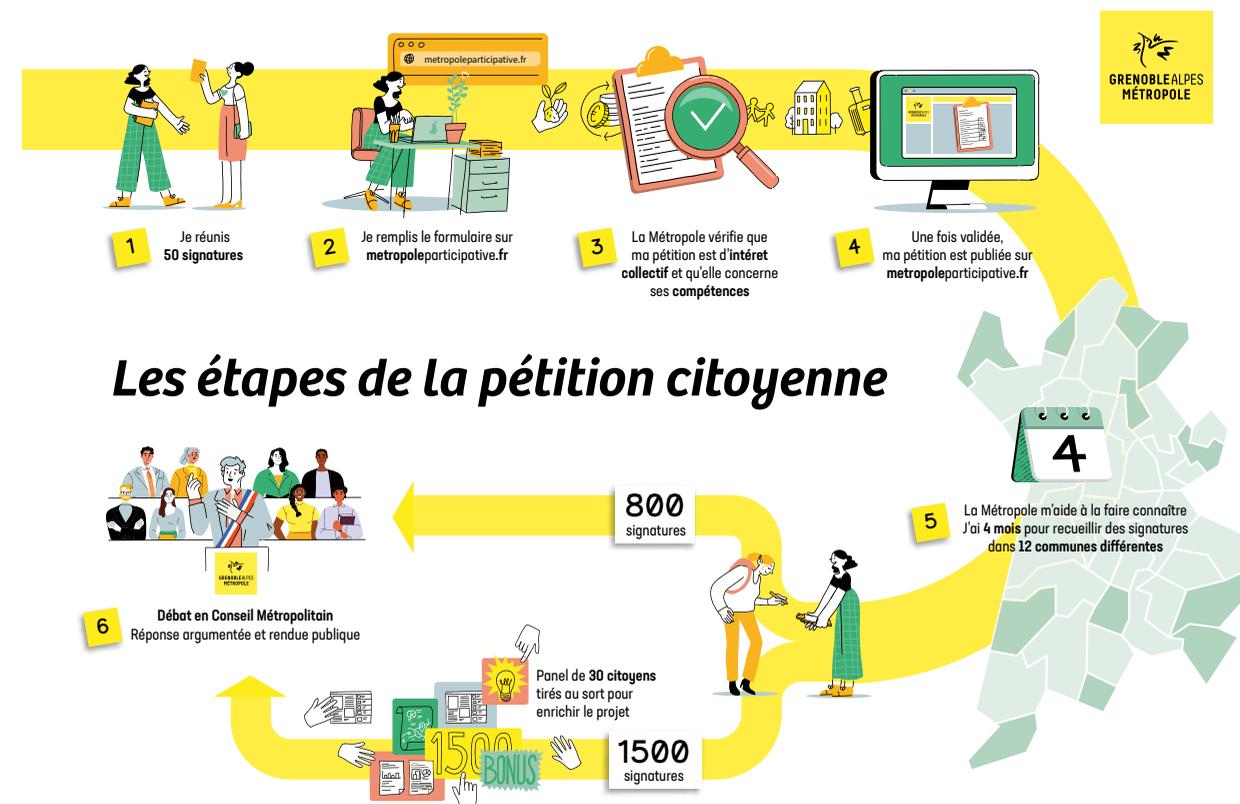
**CRITÈRES DE RECEVABILITÉ :**

- La proposition doit être légale, d'intérêt collectif, non-discriminante ni diffamatoire
- La pétition doit porter sur des compétences de la Métropole
- La proposition doit être compréhensible
- La pétition citoyenne doit être portée au minimum par 50 personnes, âgées d'au moins 16 ans, habitantes de la métropole ou inscrits au rôle des impôts locaux et dépourvues de toute fonction électorale municipale ou intercommunale.
- Le sujet ne doit pas avoir déjà été déposé dans les 12 mois précédents.



**LA PÉTITION CITOYENNE : UN TOUT NOUVEAU MODE D'EXPRESSION DÉMOCRATIQUE.**

Avec ce nouveau dispositif pour la première fois mis en place à l'échelle d'une métropole en France, les citoyens peuvent demander depuis le 1er février 2024, l'ouverture





## Comité des fêtes

## LES NOUVELLES AVENTURES DE CÉDÉHEFFE\*

Fidèle à sa réputation, le Comité des Fêtes poursuivait inlassablement ses actions à Vaulnaveys-le-Haut. Cédéheffe n'en doutait pas, mais il était toujours surpris de l'efficacité des organisateurs.

En ce début d'année 2024, Cédéheffe était venu à la soirée Jeux de société et galette (miam !) en espérant ne pas y laisser toutes ses économies, mais, à son plus grand plaisir comme à celui des très nombreux joueurs, la galette était offerte ! Devant ce succès, et à la demande de plusieurs personnes, une autre soirée jeu – apéro est prévue le 21 septembre !

Sur les conseils d'une amie qui affectionne les soirées dansantes, Cédéheffe est venu profiter du repas-soirée animé par le groupe So-Bowie. La décoration de la salle le laissa baba, comme le chanteur sur les traces de David Bowie.

Fort de ces réussites, Cédéheffe a réservé sa place (la dernière !) pour voir l'artiste

local tant connu : Serge Papagalli. Avec son accent dauphinois et la complicité de Stéphane Czopek, ils ont râlé sur tout et rien, mais à la fin, ça r'aller quand même !

Cédéheffe a appris plein de choses intéressantes lors de la conférence « Alimentation et santé » animée par la naturopathe Isabelle SCHILLIG, vendredi 5 avril. Puis, il a déniché plein de trésors au marché aux plants et vide-greniers, dimanche 5 mai !

Maintenant, il attend avec impatience la Fête de la musique du samedi 22 juin !



EN SAVOIR ++  
+

| www.comitedesfetesdevaulnaveys.com  
@ | comitefetes@laposte.net



\* Cédéheffe =  
CDF (Comité Des Fêtes)

## Bonsaï club de Belledonne

## L'ASSOCIATION CONTINUE SON PETIT BONHOMME DE CHEMIN



Depuis sa création en 2012, l'ambition du club est de faire découvrir, pas à pas, l'art du bonsaï et aider les membres à progresser dans cette pratique. Le club compte aujourd'hui 22 personnes de Vaulnaveys-le-Haut et des villages voisins.

En fonction des saisons et des travaux, les membres se réunissent à la salle de Belmont, une à deux fois par mois. Des vidéoconférences sont proposées pour la théorie ainsi que des reportages sur des expositions de bonsaïs. Le calendrier des projections

est consultable en ligne sur le site [www.bcdb.fr](http://www.bcdb.fr).

Des sorties à thèmes, des visites de jardins et d'autres activités peuvent être organisées suivant les demandes des membres. Pour les intéressés, il est possible d'organiser des journées de travail avec des professionnels ou des formateurs de renom.

EN SAVOIR ++  
+

| 07 83 14 51 07  
| [bcdb38410@gmail.com](mailto:bcdb38410@gmail.com)  
| [www.bcdb.fr](http://www.bcdb.fr)

L'association participe à des ateliers interclubs, le plus souvent dans la région, qui ont pour objectifs d'échanger des points de vue sur les projets d'arbres et aussi de sélectionner et préparer des arbres pour des expositions de niveau régional et même national. Cette année encore, Bonsaï Club sera présent à la journée « Uriage aux jardins ».

## Foyer pour tous

SAISON 2024/2025 :  
2 NOUVELLES ACTIVITÉS À LA SALLE DE BELMONT

## YOGA DU RIRE

Facile, accessible, immédiat et bon pour la santé, le yoga du rire est une combinaison judicieuse de rires sans raison, favorisant les respirations profondes (prana). Le mieux, c'est encore de le découvrir par soi-même !

■ Séance : mercredi de 14h00 à 15h00, tous les quinze jours  
■ Animatrice : Karen TAILLEFER, Sophrologue



EN SAVOIR ++  
+

| 06 82 99 98 20  
@ | [contact@sophrologue-vizille.com](mailto:contact@sophrologue-vizille.com)  
| [sophrologue-vizille.com](http://sophrologue-vizille.com)  
f | Facebook : KarenTailleferSophrologue

## COURS DE COUTURE

Que vous soyez débutant ou confirmé, venez aux ateliers de couture avec votre machine à coudre et votre petit matériel (découd- vite, ciseaux, mètre ruban...).

■ Séance : mardi de 17h30 à 20h30  
■ Animatrice : Elisabeth GUYON



EN SAVOIR ++  
+

Madeleine SZYBALA  
@ | [madoszy5@msn.com](mailto:madoszy5@msn.com)

## Sentiers et chemins de Vaulnaveys-le-Haut

## REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES !

L'association a été créée en 2015 et compte actuellement une vingtaine d'adhérents.

À ce jour, 5 sentiers sont entièrement opérationnels et cartographiés, grâce au travail soutenu de l'équipe de bénévoles de l'association.

Il faut régulièrement entretenir les sentiers : chutes d'arbre, balisages, tontes de l'herbe, ronces à couper, etc. Les adhérents participent à une dizaine d'interventions par an et chaque intervention se pratique le matin de 9h00

à 12h00, en semaine et le samedi.

L'association met à disposition des sécateurs et des cisailles. Henri PELLEGRINELLI, Président de l'association, prête gracieusement le gros matériel.

Quant à la cartographie, elle a été réalisée gracieusement par Laurent GAGNIÈRE. Les 5 cartes sont disponibles à l'accueil (version papier) ou sur le site Internet de la mairie : [www.vaulnaveys-le-haut.fr/decouvrir/tourisme/sentiers](http://www.vaulnaveys-le-haut.fr/decouvrir/tourisme/sentiers).

## Vous aimez la randonnée et la nature ?

Rejoignez l'équipe de bénévoles !

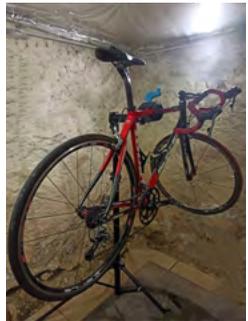
EN SAVOIR ++  
+

Henri PELLEGRINELLI, Président  
| 06 61 05 05 34



## MONT'BIKE ATELIER

En février 2024, Laurent GRANGER a ouvert son atelier spécialisé dans l'entretien et la réparation de vélos. Laurent est convaincu que le vélo est bien plus qu'un simple moyen de transport : « *c'est une solution écologique et saine qui contribue à notre bien-être et à celui de notre planète* ». Laurent utilise des méthodes respectueuses de l'environnement et veille à ce que votre vélo soit pris en charge de manière efficace.



**EN SAVOIR** ++  
+

- ☎ | 07 85 83 17 46
- @ | montbikeatelier@gmail.com
- 🌐 | www.montbikeatelier.fr
- 📍 | 3 045 route de Prémol

## EVER EVENT

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2024, Marine LEVIEUX a lancé sa toute première et petite entreprise « Ever Event » à destination des parents, associations, villes et entreprises qui souhaitent faire rêver les enfants, à travers la location de châteaux gonflables, mascottes géantes, machines gourmandes (hot dog, pop-corn, glaçons, barbe à papa), jeux en bois géants, etc.

**EN SAVOIR** ++  
+

- ☎ | 07 66 36 23 41
- @ | ever-event@outlook.fr
- f | Facebook : Ever Event
- 📷 | ever\_event.38



## SOPHROLOGIE

Stéphanie MAITRE vous accompagne dans la découverte de la sophrologie Caycédiennne, qui est la méthode authentique et originale de la sophrologie, pour vous aider à :

- mieux gérer le stress et relâcher les tensions ;
- apaiser les émotions négatives et redonner de la place aux émotions positives ;
- prendre du recul, retrouver de la lucidité, échapper aux préoccupations quotidiennes, limiter les ruminations et les projections négatives ;
- retrouver de la vitalité et de l'énergie ;
- mieux gérer la fatigue physique et mentale ;
- améliorer le sommeil.

**Accompagnement individuel ou collectif.**

**Les séances peuvent avoir lieu :**

- À votre domicile
- Au cabinet : 28 route de Prémol
- En visioconférence

**EN SAVOIR** ++  
+



Stéphanie MAITRE

- ☎ | 07 64 43 39 68
- @ | smaitresophrologue@gmail.com
- 🌐 | www.stephaniemaitre-sophrologue.fr

## CAFÉ DU CENTRE

Depuis février 2024, Sylvie LEO et Laurent GIGLIO sont les nouveaux gestionnaires du bar-restaurant « Le Café du centre », situé à côté du parking de l'Église. Ils vous accueillent du lundi au samedi, de 06h30 à 19h00 et le dimanche, de 06h30 à 12h00.



## Saint-Martin-d'Uriage

# LEVER DE RIDEAU SUR LE SERVICE CULTURE ET ANIMATION DU TERRITOIRE !

Suite au transfert de la compétence tourisme, donc de l'office de tourisme d'Uriage, à l'office de tourisme intercommunal Belledonne-Chartreuse (Communauté de Communes Le Grésivaudan), la mairie de Saint-Martin d'Uriage a internalisé la compétence culture et a créé son service culture et animation du territoire.

Ce nouveau service a en charge la programmation et l'exploitation du Centre Culturel « Le Belvédère » et de certains événements de la commune : Uriage en voix, Uriage en Danse, Marché de Noël...

Pour créer un élan commun, la médiathèque et le service sport et vie associative rejoignent ce service.

**Retrouvez toute la programmation de la saison culturelle sur :**

www.belvedere-culture.fr et réservez vos places de spectacle :

- Par mail : lebelvedere@mairie-smu.fr
- Ou par téléphone : 04 76 59 77 11

Vous trouverez toujours un accueil compétent et agréable à Uriage, en la personne de Manon SOLIS, bientôt épaulée par un nouveau recrutement.

## RETOUR SUR LA RENCONTRE AVEC LE CHEF PAPOU MUNDIYA KEPANGA

Deux ans après sa première venue, le chef Papou Mundiya Kepanga nous a fait l'honneur de revenir avec le réalisateur Marc DOZIER afin de présenter leur dernier documentaire « Gardiens de la forêt, le temps des solutions ». Après un échange instructif avec les classes de CM1 et CM2 de Saint-Martin d'Uriage et de Vaulnaveys-le-Haut, c'est une projection tout public qui a été proposée en soirée.



**EN SAVOIR** ++  
+

www.belvedere-culture.fr

## Chamrousse

# PRÉPAREZ-VOUS À VIVRE UN ÉTÉ D'AVENTURES ET DE DÉCOUVERTES !

Cet été, Chamrousse ouvre ses portes à une série d'activités qui promettent des moments inoubliables pour tous les amateurs d'aventure. Parmi les attractions phares, découvrez le Mountain Kart au Deval'Park, une expérience de course en montagne inédite qui ravira petits et grands. Niché à Chamrousse 1650 - Recoïn, le Deval'Park propose de descendre l'aiguille au volant de bolides à trois-roues. Les débutants pourront s'initier en douceur sur le parcours bleu, tandis que les plus aguerris pourront relever le défi du parcours rouge, offrant des sensations fortes.

Les nouveautés estivales ne s'arrêtent pas là ! Les passionnés d'escalade seront comblés avec l'installation d'un fronton de bloc, accessible à tous au

niveau de Chamrousse 1650 - Recoïn. Intégré dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, ce bloc sera également le théâtre d'animations et de concours organisés par l'Office de Tourisme. Retrouvez ce bloc en accès libre du 20 juillet au 20 août.

Dans un paysage entouré de sapins, détendez-vous et profitez du paisible lac des Vallons à Recoïn pour pêcher. Partagez également des moments de convivialité en participant aux safaris pêche, organisés par l'Office de Tourisme.

Enfin, pour les amateurs de sensations fortes, ne manquez pas l'Adrenaline Park et sa tyrolienne spectaculaire, la plus grande sur pylônes au monde ! Avec une longueur de presque deux kilomètres et un dénivelé de 600



mètres, cette attraction offre deux minutes d'émotions inoubliables. Départ depuis la Croix de Chamrousse, pour une arrivée spectaculaire à Chamrousse 1650 - Recoïn.

Chaque instant à Chamrousse promet des sensations fortes et des souvenirs mémorables !

**EN SAVOIR** ++  
+

www.chamrousse.com

Environnement

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES NUISIBLES !



**AMBROISIE :**  
UN FLÉAU POUR  
LES PERSONNES  
ALLERGIQUES

L'Isère fait partie des zones fortement infestées par l'ambrosie. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique, qui requiert l'implication de tous.

Signaler l'ambrosie : un geste citoyen !

0 972 376 888 / contact@signalement-ambrosie.fr  
http://signalement-ambrosie.atlasante.fr



**FRELON ASIATIQUE :**  
UNE MENACE POUR  
LA BIODIVERSITÉ

Il est classé comme espèce exotique envahissante et représente une menace pour la santé publique. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles.

Référents « frelon asiatique » à Vaulnaveys-le-Haut :  
• Yann RANVAL : 06.86.43.82.61 / yann.ranval@orange.fr  
• Francis MASNADA : 06.31.77.91.13 / masnada.francis@orange.fr

+INFO & SIGNALLEMENT : www.frelonsasiatiques.fr



**CHENILLE  
PROCESSIONNAIRE :**  
UNE ESPÈCE  
URTICANTE

Les poils que l'on retrouve sur ces chenilles sont dangereux pour l'homme et les animaux domestiques. Risques importants de janvier à avril pour la Processionnaire du pin et d'avril à juillet pour la Processionnaire du chêne. Pour se protéger : n'approchez pas et ne touchez pas les chenilles, leur nid ou les arbres porteurs de nid !

En cas d'exposition, appelez (en fonction de la gravité des symptômes) : urgences (15 ou 112) / médecin / centre antipoison.

+INFO : www.chenille-risque.info



**MOUSTIQUE TIGRE :**  
UN INSECTE VECTEUR  
DE MALADIES

Il peut transmettre la dengue, le chikungunya et le zika lorsqu'il est porteur de ces virus. Pour lutter contre son installation, limitons ses lieux de pontes et de repos : « je couvre, je jette, je vide tous les récipients pouvant contenir de l'eau ».

+INFO : https://moustigre.org



**TIQUE :**  
UN ACARIEN VECTEUR  
DE MALADIE

La tique est un parasite qui vit dans les forêts, hautes herbes ou espaces verts. Elle se nourrit de sang animal ou humain. En mordant ses « proies », elle peut transmettre la maladie de Lyme ou l'encéphalite à tiques. En cas de morsure, retirez rapidement la tique. En cas d'apparition d'une plaque rouge ou de symptôme : consultez un médecin.

+ INFO : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

CARNET

NAISSANCES\*

**RABAH MAZARI Naïl** le 14 janvier 2024  
**IUGA Coline**, Marie, Tamara le 19 avril 2024

MARIAGES

**CAPOLONGO Laura**, Sarah et **JACQUEMIN Thomas**, Hervé, Sylvain le 12 avril 2024  
**ROCHE Maëlle** et **VIAL Yoan**, Fabien, Michel le 11 mai 2024

DÉCÈS

**GUZIK Kataryna** née TRZMIEL le 16 janvier 2024  
**ROUSSEY Patrick** le 27 janvier 2024  
**ANDREOLETY Jean-Pierre**, Adrien le 14 mars 2024  
**ROSSAT Maurice**, René, Auguste le 28 avril 2024  
**PINHEIRO Jordan** le 07 mai 2024  
**GIROND Thomas**, Paul le 27 mai 2024  
**PORTA Marie-Thérèse**, Marcelle, Danielle née MARTIN le 30 mai 2024

\* Pour information: nous suivons les prescriptions inscrites sur les avis de naissance que nous recevons des communes de naissance c'est pourquoi votre enfant n'apparaît peut-être pas sur ce bulletin.



ENCOMBRANTS

La Métropole propose un service de collecte des objets volumineux en porte-à-porte, gratuit et sur rendez-vous :  
- En ligne sur :  
https://demarches.grenoblealpesmetropole.fr  
- Ou par téléphone : 0 800 500 027, du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.



DÉCHETS

Ordures ménagères (poubelle grise) : mardi, de 7h à 14h  
Emballages et papiers (poubelle verte) : jeudi, de 7h à 14h  
Déchets alimentaires (poubelle marron) : jeudi, de 5h à 12h

DÉCHÈTERIE

Horaires jusqu'au 31 octobre 2024 : du lundi au samedi, de 8h45 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.  
Tél. : 0 800 50 00 27 (appel gratuit à partir d'un poste fixe, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h)



SERVICE DE L'EAU

Problème technique & Démarches administratives :  
04 85 59 50 00  
www.grenoblealpesmetropole.fr/218-eau-potable.htm  
Astreinte eau potable et assainissement (soir et week-end et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente) : 04 76 98 24 27



VOIRIE

Tél. : 0 800 500 027



ÉLECTRICITÉ

En cas de coupure d'électricité, appelez le numéro de dépannage au 09 72 67 50 38.



MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

Tél. 04 76 08 47 09 / 101 rue du 19 mars 1962  
Du lundi au vendredi : 20h00 à 23h00  
Samedi : 14h - 18h / 19h à 23h  
Dimanche : 09h - 12h / 14h - 18h / 20h - 23h



DON DU SANG

Les prochains dons du sang auront lieu : lundi 9 décembre 2024, à la salle polyvalente.  
Prenez RDV en ligne : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



POMPIERS

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable). Prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez bien Vaulnaveys-le-Haut.



POLICE MUNICIPALE PLURI-COMMUNALE

Tél. : 04 76 89 54 07



RELAIS POSTE

Point relais de la Poste au tabac presse situé au centre-bourg.



FOURRIÈRE

Auprès de la Mairie : 04 76 89 18 05



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Permanences administratives sur rendez-vous uniquement les mercredis de 9h à 12h.  
Tél. 04 76 78 89 09, courriel : ram@lesicce.fr



CONSULTANCES ARCHITECTURALES

Informations et rendez-vous auprès de la mairie au 04 76 89 18 05 ou à accueil@vaulnaveys-le-haut.fr



ADIL 38

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous apporter un conseil complet et gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement.  
Infos : 04 76 53 37 30 - www.adil38.org



CONSULTANCES ÉNERGÉTIQUES

L'ALEC vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement.  
Infos : 04 76 00 19 09 - www.alec-grenoble.org



BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :  
• les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;  
• les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;  
• les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



TRANSPORTS

**Ligne Proximo 23**  
Vizille « Le Péage » / Saint-Martin d'Hères  
« Bibliothèques Universitaires »  
**Ligne Sacado 182**  
Collège « Les Mattons » / Lycée « Portes de l'Oisans »  
**Ligne Sacado 401**  
École « Jules Bruant », AlloTag : 04 38 70 38 70 - www.tag.fr  
**Ligne Transisère T89**  
Vaulnaveys-le-Haut « Belmont » / Saint-Martin d'Hères  
« Bibliothèques Universitaires »  
04 26 16 38 38 - www.carsisere.auvergnhonealpes.fr



COMMUNICATION

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site www.vaulnaveys-le-haut.fr, les pages Facebook et Instagram Vaulnaveys-le-Haut officiel et suivez les panneaux lumineux.



MÉDIATEUR CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois entre 14h et 17h. Prise de rendez-vous au 04 76 78 99 00.

AVOCAT CONSEIL

Permanence gratuite une fois par mois, en mairie, le samedi matin de 8h30 à 11h30.  
Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous venez de vous installer sur la commune ? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domiciliation dans la commune.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, filles et garçons doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

# AGENDA

Les principaux événements qui se passent sur la commune et chez nos voisins saint-martinois et chamroussiens.

JUIN

## Jeudi 20

Concert du parc (SMU)

## Vendredi 21

Fête de la musique (SMU)

## Samedi 22

Fête de la musique (CDF & VLH)

## Dimanche 23

Marché des créateurs (SMU)

## Mercredi 26

Exercice de crise du Plan Communal de Sauvegarde (VLH)

## Jeudi 27

Concert du parc (SMU)

## Weekend du 29-30

Fête des transporteurs de montagne (Chamrousse)

## Dimanche 30

Vide-Grenier (UDCU)

JUILLET

## Samedi 06

- Festival « Uriage en Danse » (SMU)  
- Grimpée cycliste (Uriage - Chamrousse)

## Dimanche 07

- Méchoui (ADSB)  
- Fête de la transhumance (Chamrousse)  
- Yoga au parc (SMU)

## Du 07 au 14

Tournoi Tennis International (SMU)

## Mercredi 10

Heure du conte (bibliothèque)

## Jeudi 11

- Cinétoile (SMU)  
- Concert du parc (SMU)

## Du 12 au 20 juillet

Semaine « Les enCHANTés » (Chamrousse)

## Samedi 14

Concert & Feu d'artifice (Chamrousse)

## Mardi 16

Cinétoiles en Grésivaudan (Chamrousse)

## Jeudi 18

- Marché éco-responsable (Chamrousse)  
- Concert du parc (SMU)

## Samedi 20

UT4M (Uriage - Chamrousse)

## Jeudi 25

Concert du parc (SMU)

## Samedi 27

Ultra bike session (Chamrousse)

## Dimanche 28

Marché artisanal « Cim'en Fête » (Chamrousse)

AOÛT

## Jeudi 1<sup>er</sup>

- Marché éco-responsable (Chamrousse)  
- Concert du parc (SMU)

## Samedi 03

Yoga au parc (SMU)

## Week-end du 03-04

Festival « Chamrousse en piste »

## Jeudi 08

Concert du parc (SMU)

## Week-end du 10-11

Fête du bois (Chamrousse)

AOÛT

## Jeudi 15

- Vide-Grenier (Chamrousse)  
- Marché éco-responsable (Chamrousse)  
- Concert du parc (SMU)

## Week-end du 17-18

Montée historique (Chamrousse)

## Dimanche 18

- Cha'Ramasse (Chamrousse)  
- Marché des créateurs (SMU)

## Jeudi 22

Concert du parc (SMU)

## Vendredi 23

Échappée belle - Ultra trail de Belledonne (Chamrousse)

## Week-end du 24-25

Course de côte (Chamrousse)

## Dimanche 25

Foire agricole de Pinet (SMU)

## Jeudi 29

- Marché éco-responsable (Chamrousse)  
- Concert du parc (SMU)

## Week-end du 31-01

Festival « Uriage en Voix » (SMU)

SEPTEMBRE

## Lundi 02

Rentrée scolaire (écoles Jules Bruant)

## Jeudi 05

Concert du parc (SMU)

## Samedi 07

- Forum des associations (VLH & SMU)  
- Concert de rentrée (VLH)

## Jeudi 12

Concert du parc (SMU)

## Dimanche 15

Trail d'Uriage (SMU)

## Vendredi 20

- Concert « Blue Odessa » (SMU)  
- Vernissage expo « Eau, Aqua, Ujè ! » (SMU)

## Samedi 21

- Soirée jeux de société (CDF)  
- Spectacle plein air « cuivre & caoutchouc » (Pinet - SMU)

## Week-end du 21-22

Journées Européennes du Patrimoine (VLH & SMU)

## Dimanche 22

Uriage aux jardins (SMU)

## Dimanche 29

- Vide-Grenier (UDCU)  
- Trails des lacs de Chamrousse Belledonne (Chamrousse)

OCTOBRE

## Vendredi 04

Concert « Aznavour, 100 ans déjà ! » (SMU)

## Mercredi 09

Accueil des nouveaux habitants (VLH)

## Week-end du 12-13

Spectacle « Dans la mer il y a des crocodiles » (SMU)

## Vendredi 18

Théâtre « Unpeucalypse 57 », d'Antoine Lucciardi (SMU)

## Mercredi 23

Heure du conte (bibliothèque)

# À NOTER

## BIBLIOTHÈQUE

Mardi, mercredi, vendredi : 16h30-19h00

Samedi : 10h00-12h00

Fermée les samedis des vacances scolaires et les jours fériés. En août, ouverture uniquement le vendredi, de 16h30 à 19h00

71 impasse du Champ de Foire

Tél. 04 76 89 25 05

[www.bibliotheque-vaulnaveyslehaut.fr](http://www.bibliotheque-vaulnaveyslehaut.fr)

## GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél. 06 21 33 12 82

Du lundi au vendredi :

De 07h15 à 08h30 et de 16h30 à 18h15

## CENTRE DE LOISIRS (3-13 ANS)

Le mercredi et les vacances scolaires de 8h00 à 18h00.

## ESPACE JEUNES (11-17 ANS)

Le mercredi de 14h00 à 18h00. Les vacances scolaires de 10h00 à 18h00.

Le 1<sup>er</sup> samedi du mois.

## MARCHÉ

Tous les vendredis de 16h00 à 20h00, place Eugène Riband

## SERVICES TECHNIQUES

Du 10 juin au 09 août, l'équipe terrain travaillera de 06h00 à 13h00 (horaires d'été)

## Le Bulletin VAULNAVEYS- LE-HAUT n°99 JUIN 2024

Bulletin municipal édité par la commune de Vaulnaveys-le-Haut N°99 - JUIN 2024

### Directeur de la publication :

Jean-Yves PORTA, Maire

### Responsable de la publication :

Lorine BAUDOIN, 1<sup>re</sup> adjointe

### Comité de rédaction :

Hélène MAUBOUSSIN, Marjorie ASSELINEAU, Isabelle COURANT, Yves ARGOUT-PUY, Martine MERMIER, Éric CHASSERY.

### Ont participé à la rédaction et à l'illustration (photos) :

Les agents et les élus municipaux, le CMEJ, les associations, le centre de loisirs, les acteurs éco-locaux, les offices de tourisme de Saint-Martin-d'Uriage et Chamrousse, Grenoble-Alpes Métropole, Michel DORIS (Dauphiné Libéré), Adobe Stock.

N°ISSN : 1272-9515 - Tirage : 2120 ex.

Dépôt légal : JUIN 2024

Maquette et mise en page :

polartgraphic.fr

Impression :

Imprimerie Press Vercors papier certifié (PECF)

